

INTRODUCTION

Le travail qui vous est présenté dans ce document transcrit les réunions d'échanges entre les acteurs de la vie éducative : les agents des écoles de Niort, les enseignants et bien sûr les parents d'élèves. Il reflète une ambition. Celle de cohabiter et de travailler ensemble pour le bien-être et le respect des besoins des enfants.

Il fait suite à la réunion publique de janvier 2015 qui avait pour objet de consulter les acteurs éducatifs sur les rythmes scolaires et l'organisation des accueils périscolaires.

La pause méridienne ?

La pause méridienne est un temps de deux heures d'inter-classe où l'enfant prend son repas et dispose de temps libre. Le temps de repas est un temps de détente pour les enfants. Si les enjeux éducatifs sont présents (éducation aux goûts, travail sur le vivre ensemble, etc.) il s'agit aussi d'un moment agréable où les discussions et rigolades ont leur place au même titre que les activités encadrées. Mais attention tout n'est pas permis ! Si les enfants ont des droits (convention des droits de l'enfant), ils ont aussi des obligations.

Une charte pourquoi ?

En tant que parents, vous êtes les premiers acteurs éducatifs des enfants.

En lisant cette charte avec eux, vous allez pouvoir discuter de l'intérêt de poser un cadre. Ils doivent comprendre les règles de vie collective, les accepter et les appliquer à l'école. Cette charte est donc un contrat de confiance passé en début d'année entre les familles, les enfants et les agents municipaux qui les encadrent.



LES RÔLES DU PERSONNEL MUNICIPAL

Comportement et rôle de l'adulte encadrant

Les différents acteurs adultes de la pause méridienne doivent faire preuve de cohésion et de cohérence.

L'adulte encadrant est le garant de la sécurité physique et psychoaffective de l'enfant.

Son rôle est d'expliquer et de stimuler, il contribue à l'acquisition de l'autonomie, notamment en valorisant l'enfant dans ses apprentissages (par exemple : lors de la prise du repas, se servir seul, goûter les aliments...)

L'adulte a une **attitude éducative et bienveillante** à chaque instant pour entretenir une ambiance agréable, évitant les situations problématiques.

Il est la référence et **doit montrer l'exemple, être disponible et à l'écoute.**

RÔLE DU RÉFÉRENT PÉRISCOLAIRE

En école élémentaire, le référent périscolaire coordonne l'action éducative et contribue au suivi et à l'évaluation du projet. Il est le garant du bon fonctionnement du temps méridien, en tant que responsable du personnel de surveillance et des animateurs. A ce titre il lui appartient de gérer les conflits impliquant les enfants, et de décider en concertation, des mesures réparatrices ou des sanctions prises.

Il valide le planning des activités.

En cas d'accident, il coordonne les secours.

RÔLE DES ANIMATEURS

Les animateurs participent à l'encadrement des enfants sur la pause méridienne :

- En proposant des activités en adéquation avec les besoins des enfants et selon un planning préétabli.
- En assurant la surveillance des enfants dans la cour

RÔLE DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE

Les agents de surveillance participent par une attitude d'accueil, d'écoute et d'attention à l'instauration et au maintien d'une ambiance agréable. Ils veillent à faire respecter les règles de vie, au restaurant et dans la cour.



RÔLE DU PERSONNEL ATSEM ET DE L'AIDE MATERNELLE

En école maternelle, les ATSEM sont garantes du bon déroulement du repas et aident les enfants dans l'acquisition progressive de l'autonomie. En concertation avec les agents de restauration, elles veilleront à l'évolution et aux ajustements à effectuer en cours d'année.

RÔLE DU PERSONNEL DE RESTAURATION

Les agents assurent la préparation et la distribution des repas, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ils sont garants de la qualité gustative et veillent à ce que les quantités servies soient adaptées aux enfants (âge, appétit). Leurs compétences pédagogiques sont reconnues à travers l'échange qu'ils ont avec les enfants sur la composition et la fabrication des repas.

RÈGLES DE VIE SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les enfants ont des droits mais aussi des devoirs.

Les manquements aux devoirs et aux règles de vie font l'objet de mesures réparatrices et éventuellement de sanctions.

Ces dernières doivent respecter certains principes fondamentaux en **étant proportionnelles à la faute commise, limitées, justes et équitables.**

Les sanctions seront par ailleurs appliquées si les mesures réparatrices ont été mises en échec ou si la gravité de l'acte commis nécessite immédiatement un avertissement ou une exclusion.

Toute exclusion fera l'objet d'une communication immédiate auprès de la famille afin qu'elle puisse organiser la garde de l'enfant.

Ces règles de vie, présentées au verso, sont applicables sur tous les temps périscolaires.



IL EXISTE 4 TYPES DE SANCTION

- Je perds des points dans mon passeport ou je participe au conseil de vie de l'école
- J'ai un avertissement
- J'ai une exclusion temporaire des temps périscolaires
- J'ai une exclusion définitive des temps périscolaires



LES RÈGLES DE VIE

Mes devoirs

Mesures réparatrices

Attitude de l'adulte

À TOUT MOMENT DE LA JOURNÉE

Je ne me mets pas en danger (grimper sur le mur, m'accrocher au grillage, soulever les plaques d'égoût, monter sur les toilettes...)

- Je décris par écrit les dangers auxquels je m'expose.
- Je suis contraint de rester sous la surveillance d'un adulte pendant mon temps libre.
- Mes parents sont informés.

Je surveille tous les lieux où les enfants sont susceptibles de se mettre en danger.

Je parle correctement aux adultes et à mes camarades sans narguer, mentir, me moquer, répondre, fuir.

- Je m'excuse à l'oral ou à l'écrit et je trouve une qualité à dire à la personne blessée.
- Je suis isolé du groupe car je ne suis pas capable de respecter le contrat.
- Mes parents sont informés.

Je suis à l'écoute, prévenant et je m'adresse aux enfants sans moquerie.

Je fais preuve de civilité envers tous les adultes mais aussi mes camarades sans préférer d'insultes et ou de menaces.

- Je m'excuse à l'oral ou à l'écrit et je trouve une qualité à dire à la personne blessée.
- Je suis isolé du groupe car je ne suis pas capable de respecter le contrat.
- Mes parents sont informés.

J'ai une attitude exemplaire face aux enfants, je mesure en toute circonstance mon langage.

J'ai une attitude bienveillante envers tout le monde et dans n'importe quelle situation même en cas de conflit.

- Je m'excuse et j'accompagne l'adulte pour soigner l'enfant blessé.
- Je suis isolé du groupe.
- Mes parents sont informés.
- **Toute violence physique sera sanctionnée (coup de pied, coup de poing, gifle, tacle, etc...)**

J'ai une attitude exemplaire face aux enfants, je mesure en toute circonstance mes gestes.

Je respecte les locaux de l'école et des activités périscolaire, le matériel de mes camarades et celui mis à ma disposition.

- Je répare le matériel endommagé ou je le remplace par du matériel neuf.
- Je ne suis pas autorisé à utiliser le matériel.
- En cas de dégradation grave, mes parents sont informés.

Je suis garant du rangement du matériel mis à disposition des enfants.

J'obéis aux adultes en respectant les consignes de sécurité, dans l'école et en dehors de l'école.

- L'accès aux espaces autonomes est restreint (je ne peux plus jouer où je veux dans l'école).
- Je reste à côté d'un adulte.
- Mes parents sont informés.

Je m'assure que l'enfant respecte les consignes en surveillant les déplacements.

Je me déplace en marchant et en faisant attention aux autres pour ne pas me blesser ou les blesser.

- Je refais le trajet en marchant.
- Je suis accompagné d'un adulte dans mes déplacements.

L'adulte a une attitude éducative à chaque instant, répète, explique autant de fois que nécessaire les règles aux enfants.

Je respecte l'environnement, en faisant le tri, en mettant les papiers à la poubelle, en évitant le gaspillage de papier toilette etc...

- Je relis les consignes de tri.
- Je ramasse les papiers qui traînent dans la cour.

On ne peut pas demander aux enfants de trier si les adultes mettent tous les déchets dans le même sac, je suis attentif.

Mes devoirs

Mesures réparatrices

Attitude de l'adulte

AVANT DE PASSER À TABLE

Je me lave les mains avec du savon par souci d'hygiène.

- Je retourne me laver les mains.

Je m'assure du passage aux toilettes des enfants avant qu'ils n'entrent dans le réfectoire.

Je me rends au réfectoire calmement.

- Je refais le trajet sans courir.

Je suis vigilant et je rectifie.

J'accroche mon manteau correctement.

- Je ramasse les manteaux par terre.

Je suis vigilant et je rectifie.

Je retourne mon étiquette.

Je suis vigilant et je rectifie.

A TABLE

J'essaie de goûter à tous les plats pour m'assurer une alimentation saine et équilibrée et découvrir de nouvelles saveurs.

J'incite les enfants à goûter à tout par le jeu si besoin, sans forcer, sans chantage. Forcer un enfant à manger ce qu'il n'aime pas conduit à renforcer son dégoût. J'informe la famille si le comportement est récurrent et que l'enfant ne mange rien.

Si je ne suis pas en self, je mange ce que je me suis servi.

Je suis attentif à ce que se servent les enfants. Ils peuvent avoir du rab de légumes même s'ils n'ont pas fini leur viande et inversement.

Je discute avec mes camarades en parlant doucement.

- Je mange seul à une table.

Je ne crie pas sur les enfants et je me déplace pour leur parler.

Je débarrasse mon assiette avec le consentement d'un adulte.

Je m'assure que les enfants aient mangé avant qu'ils ne sortent de table.

Je débarrasse et je nettoie ce que j'ai sali.

- Je m'excuse auprès du personnel de restauration.
- Je nettoie mon espace de déjeuner.

Je suis vigilant quand les enfants demandent à sortir de table.

DANS LA COUR

Je dois pouvoir être vu par les adultes partout où je vais pour assurer ma sécurité.

- Je dessine un plan de l'école en indiquant les zones de jeux autorisés et celles où je ne peux pas jouer.
- Je reste assis à côté d'un animateur.
- Je ne peux jouer que dans un espace restreint de l'école.

Je surveille les endroits où les enfants peuvent se cacher à l'abri du regard de l'adulte, j'assure avant toute chose leur sécurité physique.

EN ACTIVITÉ

Je fais attention aux jeux avec lesquels je joue et je les range après l'activité.

- Je range le matériel et les jeux que j'utilise.
- Je répare ce que j'ai cassé.
- Je ne suis pas autorisé à utiliser les jeux.

Je m'assure de la bonne utilisation du matériel et de son rangement.

CHARTRE TEMPS MÉRIDIDIEN 2★11 ANS

